

La Gazette des trois clochers.

n° 10 - Décembre 2023

COMMUNE DE BREUVANNES EN BASSIGNY



La dixième édition de la gazette arrive dans vos foyers quand la « trêve des confiseurs » s'offre à nous, période de joie et de douceur, de rencontres familiales ; le climat se veut plus serein que le reste de l'année.

Cependant, les préoccupations demeurent. Si c'est le cas pour beaucoup de familles, c'est aussi le cas dans le cadre de l'exercice municipal.

Vos élus, vous le savez, font des choix ; les tâches sont multiples et parfois complexes à orchestrer. Ainsi, notre projet de salle de sports connaît un ralentissement. Nous attendons les engagements de nos financeurs : c'est lorsque nous aurons l'assurance d'être épaulé que nous entrerons dans une phase plus concrète.

Les inondations demeurent une préoccupation majeure pour laquelle une nouvelle commission est à pied d'œuvre.

L'équipe municipale, élus et salariés poursuivront leurs travaux et s'engageront en 2024 avec optimisme pour mettre en œuvre les projets qui nous tiennent à cœur.

Nous connaissons vos engagements et l'énergie que vous offrez à la vie de nos villages, professionnels, associatifs et individuels, comme lors de la première Color'run qui a connu un réel succès apportant dynamisme et sourires.

Nous vous souhaitons le même enthousiasme, loin de tout tourment, considérant que notre pays nous offre ce dont nous avons besoin et, dans la paix.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi et vous souhaitent une belle et heureuse année 2024.



Hiver 2023. Merci aux agents techniques pour leurs belles décorations

La municipalité présentera ses vœux le samedi 13 janvier 2024 à 17h à la salle des fêtes ; vous y êtes cordialement conviés. Votre bulletin d'inscription est disponible en dernière page.

Le Maire, Sylvie Parot.

Janvier et Février 2024 : recensement de la population.



Cette année, Breuvannes en Bassigny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**
- Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : 03 25 02 65 65 ou mairie.breuvannes-en-bassigny@wanadoo.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Nos richesses naturelles : Natura 2000 et la ZPS du Bassigny.

Description générale du site

Le Bassigny est le plus grand site Natura 2000 de notre région. Sur une telle surface, le nombre d'espèces d'oiseaux prioritaires est conséquent. Le symbole de ce site est bien entendu le célèbre Milan royal pour lequel le Bassigny est le principal refuge de Champagne-Ardenne. Les autres espèces phares des milieux ouverts pastoraux sont trois espèces de Pie-grièche (écorcheur, grise et à tête rousse), l'Alouette lulu ainsi que le Milan noir. Les massifs forestiers profonds accueillent la principale zone de nidification du Gobemouche à collier de Champagne-Ardenne, la légendaire Cigogne noire et les emblématiques Pic cendré et mar.



Milan royal (Photo Romain Riols)

Actions engagées

La ZPS du Bassigny a été intégrée au réseau 2000 par arrêté ministériel le 5 janvier 2000. L'animation agricole a démarré dès l'année 2000. La mise en place des Mesures Agroenvironnementales (MAE) ciblées le maintien ou le rétablissement milieux prairiaux.

Perspectives

La poursuite des actions engagées est la priorité afin de maintenir les efforts de préservation des espèces, de sensibilisation des acteurs du territoire, des scolaires et du grand public.



La Meuse (Photo G. GENESTE - CENCA)

Principaux intérêts écologiques

Parmi les espèces d'oiseaux présentes sur le site 27 sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ».

Oiseaux nicheurs en danger

Dix-neuf espèces nicheuses dont la Cigogne noire, les Milans royaux et noirs, les Pie-grièches grise et à tête rousse le Martin pêcheur d'Europe et le Pic cendré sont présentes sur la liste rouge des espèces menacées au niveau national. Neuf d'entre elles le sont même à l'échelle européenne. On citera en particulier des espèces liées aux prairies de fauche comme le Courlis cendré, le Tarier des prés ou le Pipit farlouse.

Autres espèces

De nombreuses autres espèces fréquentent la ZPS que ce soit pour nicher ou seulement en halte migratoire. On citera le Vanneau huppé, la Bécassine des marais dans les prairies humides, le Gobemouche à collier et le Pic mar dans les vieilles forêts de feuillus ou encore le Grand-Duc d'Europe qui vient d'effectuer un retour remarqué dans notre département. Les villages offrent un habitat particulièrement apprécié par la Huppe fasciée et le Torcol fourmilier.

Activités sur le site

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) du Bassigny est un secteur dominé par les activités agricoles (46 200 ha, 60%) et sylvicoles (27 900 ha, 36%).



Zoom Sur le projet trames verte et bleue à Breuvannes-en-Bassigny

Il y a quelques années, la LPO Champagne-Ardenne conduisit sur la commune de Breuvannes-en-Bassigny un diagnostic de la biodiversité communale (DBC). Ce dernier s'est attaché à mettre en lumière la richesse du vivant du territoire, à compléter les connaissances et à définir les enjeux pour la collectivité ainsi que les priorités d'actions. Parmi ces dernières fut identifiée l'importance du maintien et du renforcement de la qualité et des fonctionnalités des réseaux écologiques. Cet objectif s'articule autour d'opérations de plantations de haies, d'arbres, de régénération de ripisylves, de création ou de restauration de mares. En 2023, un projet de trames verte et bleue a été initié sur la commune de Breuvannes-en-Bassigny et qui pourrait s'étendre sur des communes voisines. Les prochains mois seront consacrés à la définition de premiers aménagements et à leur réalisation sur des parcelles communales. Ces débuts doivent lancer une dynamique territoriale plus large avec l'inclusion des propriétaires privés qui souhaitent s'investir dans ce projet. Ce dernier reçoit le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Fonds vert permettant la prise en charge d'une part du coût des aménagements.

Pour plus de renseignements ou si ce projet vous intéresse, vous pouvez contacter la LPO Champagne-Ardenne : champagne-ardenne@lpo.fr / 03.26.72.54.47

Le deuxième semestre 2023 fut rempli de partages et de découvertes pour petits et grands.



Le repas des aînés.



Le Père Noël au Judo Club.



Merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui s'engagent, au quotidien, dans les clubs, les associations ou dans des animations.

Le père Noël
« motorisé » à l'ESB



Le Maire et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux autour de la traditionnelle galette et du verre de l'amitié,

Le samedi 13 janvier à 17h à la salle des fêtes de Breuvannes en Bassigny.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous avant le 10 janvier 2024, par téléphone au 06 32 68 19 35 ou en déposant ce bulletin à la mairie :

M. et/ Mme Souhaitent s'inscrire pour participer aux vœux municipaux, le samedi 13 janvier à 17 h— Indiquer le nombre de participants :
.....